

Réf: Dossier 241881

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIASS AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré
Rosier programme 6 lot 162 ilot 13, Lot 162, Ilot 013

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIASS AFRICA »

Objet : Location de véhicule; Achat et vente de véhicule; Import-export; Gestion de bien immobilier; Commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition; la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré
Rosier programme 6 lot 162 ilot 13, Lot 162, Ilot 013

Dirigeant(s) M DIALLO AMADOU KADER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09977 du 08/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64746/GTCA/RC/2023 du 08/09/2023

